

Document 10

Accord entre le responsable du lieu d'expérimentation et le pharmacien responsable des dispositifs médicaux stériles

Le Dr....., responsable du lieu, s'engage à ce que :

- tous les protocoles soient soumis au pharmacien avant leur mise en œuvre,

- le pharmacien soit informé des amendements relatifs aux dispositifs ou dispensation apportés au protocole en cours d'essai,

Le Dr....., pharmacien, s'engage à :

- participer à l'essai clinique dans le cadre de son domaine de compétence et suivant les modalités définies dans le protocole qui lui est remis par l'investigateur principal désigné ci-dessus,

A, le
Le responsable du lieu d'expérimentation
(signature et cachet du service)

A, le
Le pharmacien
(signature et cachet du service)